

Formulation d'une requête et opérateurs de recherche

Pour effectuer une recherche documentaire, il faut bien formuler votre requête : maîtriser les langages documentaires et les opérateurs de recherche vous y aideront !

LES LANGAGES DOCUMENTAIRES

Les langages documentaires décrivent les documents et permettent une recherche par mots-clés. Deux types de langages existent :

- **Les langages libres** : Utilisez des « mots-clés » significatifs, quel que soit le champ interrogé (mot-clé du titre, de l'auteur, du sujet...). Ils font partie du langage naturel que l'on utilise au quotidien.
- **Les langages contrôlés** : Pour décrire les documents, les bibliothécaires utilisent un langage contrôlé (ou thésaurus) en organisant et en formalisant le langage naturel (termes retenus et termes rejetés). Dans les catalogues de bibliothèque, le champ « sujet » correspond généralement au "mot-clé" (descripteur ou vedette) transcrit en langage contrôlé.



Conseil : N'hésitez pas à utiliser des synonymes pour élargir ou préciser votre recherche.

Pour formuler une requête :

Vous devez bien définir votre vocabulaire d'interrogation : dressez la liste des synonymes pour un même sujet afin d'obtenir une réponse complète et éventuellement les traduire en anglais (utilisez les dictionnaires, encyclopédies, traducteurs).

Lors d'une recherche documentaire, il y a deux notions importantes à retenir :

- **Le bruit documentaire** : la requête donne trop de résultats, il faut la reformuler pour préciser la recherche ;
- **Le silence documentaire** : la requête donne trop peu de résultats, il faut la reformuler avec des termes plus généraux.

LES OPÉRATEURS DE RECHERCHE

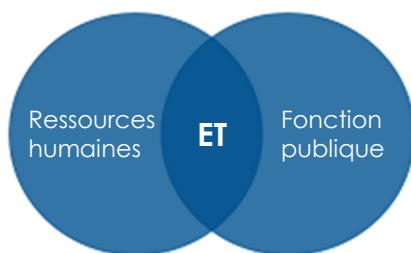
Les opérateurs de recherche permettent d'associer des mots-clés (ou termes de recherche) pour formuler une requête en limitant le nombre de résultats possibles aux plus pertinents.

Plusieurs types d'opérateurs existent : booléens, numériques, de proximité, de troncature...

Les opérateurs booléens ET, OU, SAUF permettent de croiser les critères pour inclure ou exclure certains termes de la recherche.

Ils peuvent s'utiliser soit dans un **formulaire de recherche avancée** (c'est le cas notamment dans les catalogues de bibliothèques et les bases de données), soit directement en recherche simple (c'est possible dans **Google** par exemple).

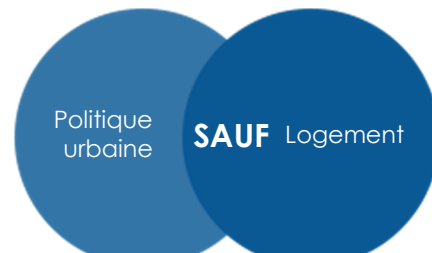
► Méthode



Les deux termes de recherche sont associés dans les résultats (précise la recherche)



Les résultats contiennent soit le premier terme soit le deuxième (élargit la recherche)



Les résultats contiennent le premier terme et excluent le deuxième (restreint la recherche)

LA TRONCATURE ET LES GUILLEMETS

- La troncature sert à remplacer une ou plusieurs lettres d'un mot. Elle est généralement représentée par l'astérisque « * » ou par le « ? ».
- Les guillemets permettent de rechercher une expression exacte (« ... ») afin de limiter les résultats, car par défaut les moteurs cherchent chaque mot séparément.



Conseil : pour la recherche par **Sujet** dans le catalogue de la BU, indiquez les termes au singulier et ajoutez un « * », les résultats contiendront les termes au singulier et au pluriel.